

# MASTER 2 GESTION DE L'ENVIRONNEMENT - GRAINE

· MASTER 2 GESTION DE L'ENVIRONNEMENT - GRAINE

**L'objectif général du parcours GRAINE (Gestion intégrée des Ressources naturelles et des dynamiques et environnementales et paysagères) est de proposer une formation pluridisciplinaire**

## Présentation

L'objectif général du parcours GRAINE (Gestion intégrée des Ressources naturelles et des dynamiques et environnementales et paysagères) est de proposer une formation pluridisciplinaire sur l'environnement et sa gestion à partir des questionnements et des compétences développées dans le champ de la géographie et des sciences connexes (écologie, géomorphologie, géoarchéologie, histoire, aménagement, ethnographie, économie, droit, communication, sociologie, anthropologie).

Ce parcours oriente la formation sur les paysages et les ressources naturelles en mettant l'accent sur les trajectoires d'évolution, leur mesure et l'apport de leur prise en compte dans la gestion actuelle de l'environnement. La place accordée à l'histoire environnementale est un élément d'originalité du cursus.

Du point de vue thématique, deux axes principaux organisent la formation. Ils correspondent autant à des champs de spécialité des enseignant.es qu'à des profils de compétences et de futures orientations professionnelles ou scientifiques :

- L'axe « Espaces, protection, paysages », privilégiera les approches spatiales de l'environnement (écosystèmes et paysages, conflits et médiations, populations et savoirs locaux).
- L'axe « Héritages, risques, érosions » sera davantage centré sur la dimension temporelle (à la fois chronologique et sédimentaire) intégrant les héritages, les risques, les impacts (et paléo-impacts), ainsi que l'évaluation des ressources biotiques et abiotiques.

## Spécificités

Stage obligatoire Durée : 4 mois minimum Date de début : à partir de février

## Infos clés et site web

### Lieu de la formation

- Campus Porte des Alpes (PDA)

### Durée de la formation

500

### Responsable(s) de la formation

[Nicolas Jacob](#)

### Contact secrétariat

[Nelly BOIZOT](#)

Tél. : 04.78.77.44.14

### Coût de la formation

Droits d'inscription 2019 /2020 en licence 243 euros + [Contribution Vie Étudiante et de Campus \(CVEC\)](#) 91 euros.

## Candidature

### Modalités de candidature

Consulter la rubrique Admission de [M1 Gestion de l'environnement](#)

### Modalités de candidature spécifiques

Pour les étudiants non inscrits à l'Université Lyon 2 et les étudiants de notre Université souhaitant changer d'orientation, les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#)

## Et après ?

### Activités visées / compétences attestées

Les compétences acquises au cours de la formation seront de plusieurs ordres :

- Capacité à positionner l'expérience de l'environnement dans le champ scientifique et opérationnel (recul critique, veille scientifique, capacité d'évolution des pratiques personnelles, identification de nouvelles problématiques)
- Identification, mesure et analyse des effets des activités humaines sur les milieux en vue de proposer des mesures de gestion
- Exploitation et restitution de l'information (analyse statistique, cartographie, rédaction de rapports, notes et fiches techniques, travaux d'étude...)
- Production de documents cartographiques
- Interprétation et critique des sources de connaissance (rapports d'études, notices et cahiers techniques, articles scientifiques, archives...)
- Élaboration et planification de projets, de plans de gestion, de schémas d'aménagement, de réponse à des appels d'offres (cahier des charges, planification d'actions, plan de charge...)
- Évaluation de la cohérence des actions vis-à-vis des cadres législatifs, économiques et sociaux tout en tenant compte des impératifs environnementaux et de la société locale
- Animation d'une équipe de travail, de réunions et, plus globalement, communication
- Mobilisation et gestion des finances
- Maîtrise des outils techniques (SIG, bases de données, statistiques, métrologie, protocoles de laboratoire).

Les outils numériques seront intégrés à la formation, notamment par l'usage de la plateforme de cours et un enseignement à la veille bibliographique et aux bases de données.

### Connaissances à acquérir

Au cours des deux années de formation, les étudiant.es auront acquis des connaissances dans les domaines suivants :

- Concepts et notions relatifs à l'environnement ( nature, changement, évolution, paysage, héritages...)

- Enjeux et controverses actuels ( protection, exploitation, mesure, aléas, risques, pollutions...)
- Processus et dynamiques des milieux continentaux ( trajectoires historiques, fonctionnements, écologie du paysage)
- Législation environnementale et cadres d'application ( droit, modes de gouvernances, espaces protégés)
- Évaluation environnementale, médiation et communication
- Pratiques de l'observation et de la mesure des environnements ( terrain, laboratoire)

## Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

Cette formation vise les secteurs d'activité suivants :

- Les établissements publics et les administrations en France ou à l'étranger (Parcs, Inventaire Forestier National, Conservatoires des espaces naturels, Directions Départementales, Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement, Communauté Européenne...)
- Les collectivités territoriales (services de l'environnement, du paysage)
- Les syndicats (Grands sites de France, patrimoine UNESCO...)
- Les ONG et associations nationales et internationales travaillant dans le domaine de l'environnement
- Les institutions ou organismes de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Les bureaux d'étude ou les cabinets d'expertise (évaluation environnementale et paysagère, études d'impact / aléas, restauration ou requalification écologique / paysagère)
- Les entreprises ou les sociétés d'extraction de matières premières (bois / roches / mines...)
- Les métiers de l'animation environnementale / éco-sensibilisation / journalisme scientifique

Les métiers et profils de postes accessibles sont variés :

- Chargé.es de mission ou de projets (syndicats, entreprises)
- Expert.es ou consultant.es dans le domaine de l'environnement (bureaux d'études, ONG)
- Chercheurs/cheuse ou enseignant.es-chercheurs/cheuses (Institut de Recherche pour le Développement - IRD, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement - CIRAD, Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS, Universités...)
- Directeurs/trices de services de l'environnement (collectivités, entreprises)
- Journaliste scientifique ou essayiste